ETHIQUE

Réunion du :	Mercredi 15 février 2023
Président :	M. Jean DENEUVILLE -
Présents :	MM. Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Claudian PHILIPPE – Jean Luc BERNARD –
Excusé :	M. André BARREZ -
Invité :	M. Patrice DESCAMPS – Président du FC LILLERS -

La Commission d'Ethique a souhaité rencontrer **Monsieur DESCAMPS** suite à son mail du 3 janvier adressé au District.

Dans un premier temps, un rappel de l'historique des échanges entre **Monsieur DESCAMPS** et le District a été fait.
Lors de ce rappel, le contenu d'un mail en particulier a été évoqué, car dans celui-ci, il y avait des propos excessifs de la part de **Monsieur DESCAMPS** envers le District.
La Commission d'Ethique a cependant considéré que ces propos n'étaient pas insultants comme mentionné dans le procès-verbal du Comité Directeur, mais que ceux-ci étaient quand même déplacés.

La genèse de ces mails avait pour origine une erreur administrative du District qui avait occasionné une non-réponse au club de **LILLERS** suite à une sanction de la Commission Juridique.
De ce fait, la commission a fait application de l'article 92 des Règlements qui justifie la sanction prise par la commission juridique afin d'apporter une réponse à **Monsieur DESCAMPS.**

La commission a ensuite proposé à **Monsieur DESCAMPS** d'apporter un éventuel rectificatif au procès-verbal du comité directeur du 31 janvier 2023, car celui-ci siégera à nouveau au début du mois de mars.

Néanmoins, Monsieur DESCAMPS se réserve le droit d'aller plus loin dans cette affaire.

Le Président e la Commission :
Jean DENEUVILLE.

Le Secrétaire de la Commission :
Denis LAMORILLE.